

Bachelier en biopharmaceutique (alternance)

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE FB 102 Chimie organique			
Code	PAFB1B02	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	54 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Loïc JEANMART (loic.jeanmart@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de chimie organique amène les étudiants à une déduction logique des propriétés chimiques et physiques d'un corps à partir de sa structure. Il a aussi pour objectif de montrer l'importance de la chimie organique dans la vie courante. Ce cours sert également à préparer les étudiants à suivre d'autres cours pour lesquels les connaissances en chimie organique sont nécessaires (biochimie, chimie clinique, certaines parties de microbiologie).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes dans les domaines biopharmaceutiques**
 - 4.1 Intégrer les connaissances des sciences fondamentales, biomédicales et professionnelles

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant:

- Identifie et nomme les principales fonctions des molécules organiques et leur utilisation dans la vie courante.
- Dessine les formules semi-développées et développées planes des molécules organiques en utilisant la théorie de Lewis.
- Représente les formules spatiales des molécules organiques en prédisant les implications en termes de stéréoisomérisation.
- Analyse les propriétés physiques (température d'ébullition, solubilité, ...) et chimiques (acidité, déduction logique du mécanisme réactionnel) des principales familles de molécules organiques en s'appuyant sur les notions d'effets inductifs et mésomères.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAFB1B02A Chimie organique

54 h / 5 C

Contenu

Notions de base de chimie organique :

- La structure et la nomenclature des composés organiques.
- Etude des propriétés physiques et chimiques de différentes fonctions (alcane, alcène, alcyne, halogénoalcane, alcool, aldéhyde, cétone, acide carboxylique, dérivés d'acides carboxyliques, amines, amides, composés aromatiques...).
- Etude de polymères, des savons, des détergents...

Démarches d'apprentissage

Le cours comporte avant tout un exposé théorique de chaque chapitre. Cet exposé PowerPoint est illustré régulièrement par l'utilisation des modèles moléculaires pour favoriser la compréhension des structures. La présentation orale est soutenue par un syllabus. Des séances d'exercices sont prévues pendant lesquelles les étudiants peuvent travailler seuls ou en équipe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de demander des explications.

Interrogation.

Monitorat

Sources et références

VOLLHARDT K., Traité de chimie organique, De Boeck

HART H. et CONIA J. M., Introduction à la chimie organique, Dunod

Mc MURRY J., Chimie organique, Dunod

ARNAUD P., Chimie organique, Dunod

KLEIN D., Chimie organique simple et intuitive, De Boeck

BAEYENS-VOLANT D., LAURENT P., WARZÉE N., Exercices et méthodes de chimie organique pour les sciences de la vie, Dunod

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus

PowerPoint

Modèles moléculaires

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un examen écrit est organisé en janvier et en juin pour chaque partie du cours.

Pendant chaque quadrimestre, 1 interrogation écrite est réalisée pour que chaque étudiant puisse vérifier son niveau de compréhension du cours. Elles interviennent pour 10% des points de l'examen correspondant (janvier et juin). Lors de l'évaluation du 3^e quadrimestre, les notes obtenues aux interrogations n'interviennent plus.

Lors de l'interrogation du premier quadrimestre, si l'étudiant n'obtient pas 8/10 à la question sur la connaissance des fonctions organiques, il n'obtiendra pas 10/20 à l'interrogation globale mais la note obtenue à cette question.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	5	Int	5		
Période d'évaluation	Eve	45	Exe	45	Exe	100

Int = Interrogation(s), Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

En cas d'interrogation non présentée :

- si l'étudiant a un certificat médical (CM) valable et rendu dans les délais, l'examen écrit représente 100% de la note finale.
- sans justificatif valable, l'étudiant obtient une note de 0/20 à l'interrogation.

En cas d'examen non présenté:

- si l'étudiant a un certificat médical (CM) valable et rendu dans les délais, l'étudiant devra, s'il le souhaite, prendre lui-même contact avec le professeur afin de voir s'il est possible de reprogrammer son examen ou non.
- sans justificatif valable, il n'y aura pas de possibilité de reprogrammation pendant la même session. La note de PP sera attribuée.

Au Q3, l'évaluation reposera uniquement sur un examen écrit. Les notes obtenues aux interrogations ne sont plus prises en compte pour les parties à représenter.

Si l'étudiant n'obtient pas au minimum 8/20 à chaque évaluation de fin de quadrimestre, la note finale ne sera pas la moyenne des évaluations mais la note la plus basse obtenue. Si l'étudiant obtient au minimum 8/20 à chaque évaluation de fin de quadrimestre, alors la note finale sera la moyenne des deux évaluations.

Si l'étudiant obtient une note minimale de 10/20 lors de l'évaluation du 1^{er} quadrimestre, il est dispensé de cette partie et ne doit plus la présenter. Dans le cas contraire, l'étudiant devra représenter cette partie lors d'une session d'évaluation ultérieure.

L'étudiant est soumis au RGE et au ROI.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).